ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussignée Valérie DELNAUD, directrice de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié, portant dispositions statutaires applicables à certains personnels de l'École nationale de la magistrature,

VU le contrat en date du 25 avril 2013 recrutant sous contrat à durée indéterminée Madame Amanda GEDGE-WALLACE en qualité de coordonnatrice des enseignements en langue à compter du 1er mai 2013 ;

VU le décret du 4 novembre 2026 portant nomination de la directrice de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 5 novembre 2026, délégation de signature à Madame Amanda GEDGE-WALLACE, coordonnatrice des enseignements en langue pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- la certification du service fait
- les certificats administratifs et attestations diverses

Fait à Bordeaux, le 5 novembre 2026

LA MANDATAIRE,

Amanda GEDGE-WALLACE

LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE,

Valérie DELNAUD

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et Recherche, Secrétariat général

10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99

www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles spécialisées, Département international

8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21